

# La condition féminine À LA LUMIÈRE DE LA LAÏCITÉ

par **Jacqueline COSTA-LASCOUX,**

Directrice de recherche au CNRS

Ancienne Présidente de la Ligue de l'Enseignement

La laïcité repose sur le principe de l'égalité des personnes. Elle a affirmé les libertés fondamentales du citoyen et la neutralité de l'Etat, bien avant que l'égalité homme/femme entre dans la loi. Ce décalage historique permet de mesurer le chemin parcouru dans la reconnaissance des droits des personnes, notamment depuis la Libération, mais il permet aussi de mesurer l'ampleur des défis posés par les intégrismes religieux qui continuent à prôner une inégalité de nature entre les sexes.

A partir d'un point de vue historique et anthropologique, ce sont les problèmes politiques d'aujourd'hui qui seront abordés.

**Jeudi  
14 mai 2009  
de 19h à 21h**

**AMPHITHÉÂTRE KERGOMARD**  
IUFM de l'Académie de Lyon  
5 rue Anselme  
69004 Lyon